



AVIS PUBLIC

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée que lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac qui se tiendra par visioconférence à huis clos, le 12 juillet 2021 à 19h30, le Conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

1. DM-2021-048 :

Adresse: 315 chemin du Plateau

Lot: 100 – Subdivision-32, Canton de Beresford

Objet :

Permettre les travaux de remplacement d'un quai privé désuet et dérogoire pour un quai plus petit, qui serait toujours dérogoire par sa longueur de 13,4 mètres et sa superficie de 36,8 m² alors que le règlement de zonage 2013-060 indique que la longueur et la superficie maximale des quais et passerelles doivent être d'un maximum de 12 mètres et de 32,5 mètres carrés.

Considérant que la séance se tiendra à huis clos, toute personne pourra, par écrit, transmettre toute observation ou commentaire concernant cette demande au plus tard le 12 juillet à 19h30 à directiongenerale@ivry-sur-le-lac.qc.ca. Il est important d'inscrire dans l'objet que le message est destiné au conseil et inscrire le numéro de dérogation mineure suivant : DM-2021-048. Ces messages reçus le cas échéant seront transmis aux membres du conseil avant la prise de décision.

Donné à Ivry-sur-le-Lac, le 23 juin 2021

Josiane Alarie
Directrice générale
et secrétaire-trésorière